

Ministry of Energy

Office of the Minister

77 Grenville Street, 10th Floor
Toronto ON M7A 2C1
Tel.: 416-327-6758

Ministère de l'Énergie

Bureau du ministre

77, rue Grenville, 10^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2C1
Tél. : 416 327-6758



MC-994-2022-294

12 avril 2022

M^{me} Susanna Zagar
Directrice générale
Commission de l'énergie de l'Ontario
2700-2300 Yonge Street
Toronto (Ontario) M4P 1E4

Objet : Le rapport de la Commission de l'énergie de l'Ontario sur la conception d'une grille tarifaire selon l'heure de consommation améliorée

M^{me} Zagar,

J'aimerais vous remercier, ainsi que votre équipe de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO), des efforts que vous avez déployés pour examiner et fournir des conseils sur la conception d'une nouvelle grille tarifaire selon l'heure de consommation. J'ai lu avec intérêt le rapport intitulé « Design of an Optional Enhanced Time-of-Use Price », qui propose un tarif d'électricité très bas pendant la nuit visant à diminuer les factures d'électricité des clients, réduire les coûts du système et aider à anticiper et à préparer une électrification et une décarbonisation à plus grande échelle.

Je suis encouragé par l'intérêt positif que cette proposition a suscité auprès du grand public, des personnes qui s'intéressent vivement à la durabilité et à la réduction des coûts de l'électricité, ainsi que des utilisateurs actuels et potentiels de véhicules électriques. Notre gouvernement a prévu des investissements historiques dans le secteur automobile de l'Ontario, y compris des investissements de plus de 5 milliards de dollars dans l'assemblage de véhicules électriques. Cette nouvelle grille tarifaire pourrait être un moyen important de soutenir les ménages qui choisissent d'acheter ou de louer des véhicules électriques assemblés en Ontario.

La grille tarifaire optionnelle proposée offre un tarif de nuit très bas tout au long de l'année entre 23 h et 7 h pour les ménages, les petites entreprises et les exploitations agricoles. Cette grille tarifaire encouragerait le déplacement de la demande des périodes de pointe vers les périodes de faible consommation, où il y a souvent un surplus de production provenant d'énergies renouvelables intermittentes. La CEO s'attend à ce qu'un déplacement de la demande procure des avantages au réseau électrique, profitant à tous les consommateurs, et non seulement à ceux qui choisissent cette grille tarifaire. Dans un scénario de forte adhésion, le personnel de la CEO prévoit une réduction de la demande de pointe de 40 MW et des économies potentielles de capacité de 5,7 millions de dollars par an. En outre, la grille offrirait des avantages particuliers aux utilisateurs de véhicules électriques qui pourraient facilement déplacer leur recharge vers les périodes nocturnes et bénéficier d'une économie moyenne de 5 % par mois sur leur facture. Cela représente plus de 90 dollars par an d'économies sur les frais de carburant.

J'apprécie le fait que la grille tarifaire, telle que proposée par la CEO, offrirait une plus grande valeur et un meilleur contrôle sur les factures d'électricité pour les consommateurs qui peuvent déplacer leur consommation aux périodes de nuit. Cela comprend les consommateurs dont les charges peuvent être décalées, notamment les véhicules électriques, le chauffage et la climatisation électriques et les appareils électroménagers intelligents, ainsi que ceux qui ont accès aux technologies de stockage de l'énergie. L'intérêt pour la grille tarifaire proposée devrait augmenter au fil du temps, à mesure que les Ontariens adoptent ces technologies. La mise en place de cette grille tarifaire enverrait les bons signaux au marché et favoriserait un réseau électrique durable plus efficace pour tous.

Cette grille tarifaire contribue également à répondre aux préoccupations soulevées par la vérificatrice générale dans son rapport de 2014 qui critiquait l'approche du gouvernement précédent en matière de tarification en fonction de l'heure de consommation.

Comme vous le savez peut-être, le ministère a publié un sondage combiné au rapport de la CEO afin de recueillir des informations sur les coûts des sociétés locales de distribution et les considérations relatives à la mise en œuvre. Le ministère tiendra compte de ces renseignements, ainsi que des commentaires recueillis lors de la récente consultation publique sur le Registre environnemental de l'Ontario, dans l'élaboration de la conception finale de la grille tarifaire et des détails de mise en œuvre, y compris les modifications réglementaires qui pourraient être nécessaires pour appuyer sa mise en œuvre d'ici avril 2023.

En conclusion, j'aimerais également remercier les nombreux intervenants engagés qui ont pris le temps de fournir des commentaires sur la conception proposée, ainsi que la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) qui a soutenu la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) dans son travail. Il s'agit d'une étape importante qui nous permettra d'élargir le choix des consommateurs. Notre gouvernement croit que les consommateurs méritent plus d'options pour trouver une grille tarifaire qui répond à leurs besoins. Cette nouvelle grille tarifaire, qui prévoit un tarif de nuit très bas, profiterait à un large éventail de consommateurs, comme les utilisateurs de véhicules électriques, d'autres consommateurs résidentiels dont le mode de vie entraîne une plus grande consommation d'électricité la nuit, ou les petites entreprises et les exploitations agricoles qui peuvent transférer une partie de leur consommation d'électricité.

Je vous remercie à nouveau pour ce rapport. Je me réjouis de continuer à travailler avec vous et d'autres partenaires pour mettre en œuvre la grille tarifaire proposée et poursuivre nos efforts en vue de trouver des solutions novatrices appuyant l'électrification et la décarbonisation en Ontario.

Cordialement,



Todd Smith
Ministre

c. c. : David Donovan, chef de cabinet du ministre de l'Énergie
Stephen Rhodes, ministre adjoint de l'Énergie
Donna Glassman, directrice juridique, ministère de l'Énergie
Kelly Brown, sous-ministre adjointe, Efficacité énergétique et énergie renouvelable
Lesley Gallinger, présidente et directrice générale de la SIERE